



Anti-Personnel Mine Ban Convention Intersessional Meetings

18 – 20 juin 2014

Point 1 de l'ordre du jour

Déclaration de la Suisse

Ouverture des réunions intersession

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur, Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue à Genève aux participants à ces réunions intersessions en tant que représentant de l'État hôte. Nous sommes particulièrement honorés d'accueillir à nouveau cette importante rencontre, essentielle au fonctionnement et à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

Je voudrais en tout premier lieu faire part de notre gratitude à la présidence de notre Convention, à savoir au Cambodge et plus spécifiquement à son Excellence M. Ly Tuch, pour son dévouement à cette tâche et la manière dont il relève l'important défi de nous guider vers sa 5^{ème} Conférence d'examen. Je suis également particulièrement honoré de prendre la parole ce matin aux côtés d'éminents représentants du centre international humanitaire de Genève et de survivants aux mines antipersonnel.

Monsieur le Président, Chers collègues,

La Suisse soutient de longue date la tenue des réunions intersessions. Cet engagement, cet investissement s'explique par l'importance qu'elle attache à notre Convention, qu'elle considère comme exemplaire et ceci à plusieurs titres.

Elle est exemplaire au regard de son objectif humanitaire, de faire cesser les souffrances et pertes en vies humaines causées par les mines antipersonnel et à fournir une assistance aux victimes de ces armes.

Elle est exemplaire au regard de ce qui a été réalisé à son titre depuis son entrée en vigueur il y a maintenant 25 ans de cela, que ce soit en matière de déminage, de destruction des stocks existant et surtout en préservant un nombre incalculable de vies humaines.

Et elle est exemplaire au regard de l'esprit de coopération qui anime ses parties prenantes, les Etats qui la composent, les organisations internationales qui y prennent une part active et la société civile qui a été en grande partie à son origine.

Si la Convention constitue une importante source d'inspiration, les défis qu'elle a encore à relever n'en restent pas moins conséquents. Nous sommes confrontés par de multiples nouveaux conflits armés débouchant sur de vastes contaminations. De nombreuses zones contaminées de longue date doivent encore faire l'objet d'une dépollution, et les avancées vers une finalisation des obligations au titre de l'Article 5 ont pu connaître un certain retard. Enfin, l'emploi croissant de mines antipersonnel improvisées par des acteurs non-étatiques ces dernières années ou de nouveaux conflits internationaux ont pour corolaire une augmentation du nombre de victimes de ces armes.

Dans ce contexte, nous tenons à saluer le programme de nos réunions intersessions de cette semaine, qui doivent nous permettre d'œuvrer à l'élaboration de réponses à ces défis, et de contribuer à préparer l'importante échéance que la 5^{ème} Conférence d'examen de la Convention constitue. Cet événement doit nous permettre de prendre les décisions nécessaires afin de relever les défis auxquels je viens de faire référence ainsi qu'à d'autres.

Pour sa part, la Suisse entend continuer à s'engager résolument en faveur de la Convention, de la réalisation des objectifs, et plus largement en vue mettre fin aux souffrances et aux pertes en vies humaines causées par les mines antipersonnel, par les armes à sous-munitions et par tout autre résidu de guerre explosif.

La dépollution des zones contaminées figure bien entendu au centre des priorités de ce plan d'action, tout comme la poursuite du soutien à la Convention d'Ottawa et à celle d'Oslo. Il vise également à ce que nous saisissons au mieux les opportunités offertes par les approches innovantes dans la lutte antimines, comme le recours aux nouvelles technologies pour un déminage efficace, effectif et sûr.

Bien entendu, la Suisse entend poursuivre son soutien opérationnel à de multiples pays affectés par les mines antipersonnel, et déploiera par ailleurs un effort particulier en faveur de l'Ukraine qui est confrontée par une nouvelle contamination massive par les mines, les armes à sous-munitions et autres engins explosifs. Nous allons consacrer CHF 100 millions pour la période 2024 à 2027 à cette fin. Par ailleurs, la Suisse accueillera une conférence ministérielle, la *Ukraine Mine Action Conference* les 17 et 18 octobre 2024, pas loin d'ici, à Lausanne. Celle-ci s'articulera autour de trois axes, elle visera à faire avancer les discussions sur l'impact de l'action contre les mines sur la population civile, du rôle de la coopération internationale ainsi que de l'impact de l'innovation. Nous espérons voir nombre d'entre vous présents à cette occasion !

Monsieur le Président, chers collègues,

Cette vaste nouvelle contamination nous rappelle que nous sommes loin d'avoir atteint la dernière ligne droite en matière de déminage humanitaire. Nous nous devons de poursuivre nos efforts sans relâche.

Avec ces mots, je souhaite réitérer une fois encore combien la Suisse est honorée de d'accueillir cette réunion, et vous souhaite des travaux fructueux.

Je vous remercie